

Message de la Garde côtière canadienne et de la Ville de Saguenay

Saguenay, le vendredi 23 février 2024 – La Ville de Saguenay, à la demande de la Garde côtière canadienne, transmet la photo jointe à ce communiqué. La municipalité joint sa voix aux gardes-côtes pour rappeler l'importance de ne pas s'installer dans la zone navigable pour pêcher. Les adeptes que l'on voit sur la photo, prise depuis le brise-glace, se trouvaient trop près du chenal, dans le secteur de la Pointe du Fort (près de l'intersection du boulevard de la Grande-Baie sud et du chemin des Battures).

La circulation des navires peut causer des fissures sur plusieurs centaines de mètres, sans avertissement pour les pêcheurs qui se trouveraient dans les environs. Le temps doux des derniers jours est susceptible d'accentuer ce phénomène, selon les représentants de la Garde côtière canadienne. Rappelons que six interventions d'urgence ont été menées par le Service de sécurité incendie de Saguenay sur les glaces depuis le début de la saison.

Crédit photo : Garde côtière canadienne.

-30-

Source : Service des communications
Ligne médias : 418 54MEDIA
(418 546-3342)

